



Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du **Comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville, le **mardi 19 janvier 2010, à 19 h**, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Lemieux.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Jean-Marc Lemieux, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et explique le déroulement de la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Quatre commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Monique Chrétien	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Marc Lemieux	Jean-François Roy

Le commissaire-parent, monsieur Joël Francoeur est présent et la commissaire-parent, madame Sylvie Pelletier est absente.

Les commissaires, mesdames Jocelyne Côté et Guylaine Bernatchez ainsi que monsieur Ghislain Smith ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009 :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009
 - 4.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009
5. Droit de parole
6. Service des ressources humaines :
 - 6.1 Personnel de soutien :
 - 6.1.1 Engagement d'une secrétaire de gestion à la direction générale
 - 6.1.2 Engagement d'une secrétaire de gestion au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
7. Information et commentaires :
 - 7.1
8. Autres affaires :
 - 8.1
9. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Joël Francoeur, et résolu,

CE-1001-089 que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2009

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2009

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CE-1001-090 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2009 soit adopté tel que présenté.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2009

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009.

5. DROIT DE PAROLE

Aucun droit de parole n'a été accordé.

6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 PERSONNEL DE SOUTIEN

6.1.1 ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE GESTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

VU l'ouverture à l'interne d'un poste de secrétaire de gestion à la direction générale;

ATTENDU que personne à l'interne ne s'est montré intéressé par ce poste;

CONSIDÉRANT que madame Cindy Girard présente les qualifications requises pour occuper le poste offert;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

CC-1001-091 de nommer madame Cindy Girard au poste de secrétaire de gestion, poste régulier à temps complet à la direction générale à compter du 25 janvier 2010.

6.1.2 ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE GESTION AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

VU l'article 10 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT que madame Nancy Godin présente les qualifications requises pour occuper le poste offert;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection formé selon l'article 11 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1001-092 d'engager madame Nancy Godin dans un poste régulier à temps complet de secrétaire de gestion au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et ce, dès que madame Godin pourra intégrer son poste.

7. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

♦ Aucune information, ni commentaire.

8. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CE-1001-093 que la séance soit levée à 19 h 10.

Président

Secrétaire général